

Superviseurs habilités (par ordre chronologique d'ancienneté)

Christophe HAGENBACH (Bas-Rhin et Haut-Rhin)	Prêtre	christophe.hagenbach@diocese-alsace.fr
Pascale HALLER-JAHN (Bas-Rhin)	Pasteur	hallerjahn@kabelbw.de
Martin WEHRUNG (Bas-Rhin et Haut-Rhin)	Pasteur	martin.wehrung@free.fr
Sonia ARNOUX (Haute-Loire)	Pasteur e.r.	sarnoux43@orange.fr
Hubert FREYERMUTH (Haut-Rhin)	Pasteur	freyermuth.hubert@orange.fr



Superviseur en formation (par ordre alphabétique)

Isabelle HETZEL-PAULUS (Haut-Rhin)	Pasteur	isabelle.hetzelpaulus@gmail.com
--	----------------	--

AFfsp

Association Française de formation et de supervision pastorales

Siège : 10, rue du Hohlandsberg F 68040 Ingersheim

Président : M. Wehrung, **Secrétaire** : P. Haller-Jahn, **Trésorier** : H. Freyermuth.

Site : www.supervision-pastorale-fpec.com

Association sans but lucratif, relevant du droit local des départements du Rhin et de la Moselle, inscrite au registre des associations du Tribunal d'Instance de Strasbourg (67), Vol. XCIII Folio N° 78 - Ass. Française de Formation et de Supervision Pastorales,

Crédit Mutuel Rixheim – 7 Avenue du Général de Gaulle 68170 Rixheim

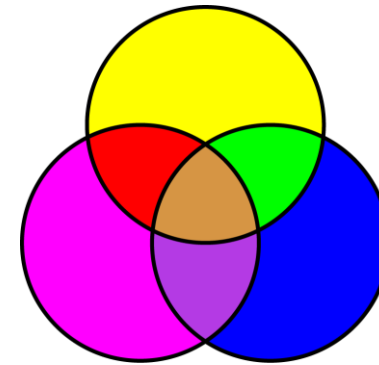
RIB : 10278 03036 00020576601 45

IBAN : FR76 1027 8030 3600 0205 7660 145

AFfsp pSB v2020.09.04

ASSOCIATION FRANÇAISE
DE FORMATION ET DE SUPERVISION
PASTORALES

AFfsp



Formation *P*astorale à l'*E*coute et à la *C*ommunication

Session de base

Pour tout professionnel de l'écoute
(en milieu paroissial, hospitalier,
médico-social, carcéral ou autre)

Pour toute personne désireuse
d'approfondir sa pratique de l'écoute
et de l'accompagnement

www.supervision-pastorale-fpec.com

La supervision pastorale

offre un accompagnement et une formation destinés à toute personne désireuse de se perfectionner dans la pratique de la relation à autrui, active au sein de son Eglise, d'une association ou d'un autre lieu (pour diacres, laïcs, pasteurs, prêtres et toute personne engagée dans l'église).

En effet, toute personne qui exerce un travail de relation, d'écoute et de parole a besoin à son tour d'un vis-à-vis qui l'écoute et lui parle, lui permettant ainsi de prendre conscience de son mode de communication.

La supervision est pastorale en ce sens qu'elle cherche à intégrer la dimension spirituelle propre à chacune et à chacun, et qu'elle permet de travailler la spécificité de la relation pastorale.









Les superviseurs

sont formés selon la méthode du « Clinical Pastoral Training » (CPT) reconnue internationalement. En France, ils sont regroupés au sein d'une association indépendante, l'AFfsp.

Ils sont habilités par la Commission de Formation franco-suisse de l'AFfsp et de l'ASRsp. Ils sont reconnus par plusieurs églises catholique et protestantes.








Formations proposées :

-  **Supervisions individuelles, de groupes, d'équipes**
-  **Formations de base FPEC**
-  **Semaines d'initiation FPEC** dans le cadre de la formation initiale des pasteurs, des coopérateurs/trices pastoraux/ales
-  **Formations Initiales de Visiteurs Bénévoles (FIVB)**
-  **Groupes de parole**
-  **Interventions sur demande**




La session de base

Méthode et objectifs

Durant toute la session, par un continuel va-et-vient entre la pratique et sa reprise, engager un processus afin d'offrir à chaque participant le cadre et les occasions pour, principalement :

-  apprendre à améliorer son écoute, la conduite d'entretiens et sa posture dans l'accompagnement
-  découvrir les enjeux, les éléments favorisant et bloquant dans la communication interpersonnelle
-  prendre conscience de sa propre manière d'être en relation comme de celles d'autres personnes
-  découvrir et confronter des approches pastorales et théologiques différentes et rechercher l'expression de sa propre identité
-  se sensibiliser à des langages tels le verbal et le non-verbal, le symbolique, etc.

Modalités

-  un groupe de 8 participants avec 2 formateurs-superviseur
-  une formation d'une durée de 220 heures réparties en 4x1 semaine ou 3x2 semaines, avec ou sans terrain de stage
-  des unités de travail : verbatim, analyse de communication et de prédication, des approches théoriques et des temps de travail biblique, des entretiens de groupe et des supervisions individuelles



Cadre et conditions

Un Contrat élaboré en commun, pour toute proposition de formation et de supervision, en précise l'objectif, le nombre de séances, le coût et les engagements réciproques entre superviseurs et supervisés.

Le Secret professionnel et pastoral est de rigueur : superviseurs comme supervisés s'engagent à le respecter.

Le Code éthique de l'AFfsp et de l'ASRsp, remis en début de formation et de supervision, garantit le travail commun.

La Participation financière se négocie préalablement avec les directions (Eglises et établissements concernés).